

Commune de Saint-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos



Cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

Sommaire

- Mot du Maire
- Distributeur de pain
- Assainissement Contournat
- Les évolutions en matière d'informatique et de communication
- La procédure de reprise des concessions
- Le DICRIM
- Les crottes de chiens
- Les agents de notre commune
- Le PAD
- Urbanisme
- Voirie et eau potable
- Zéro phyto et un peu de respect pour la nature...
- Réfection des chemins en 2025
- Une nouvelle façon de collecter nos déchets
- École
- Pas de place pour la fumée !
- Panneau Pocket
- Le moustique tigre
- Club de couture
- Club Théâtre Jeunes
- Football Club
- Club de Gymnastique Collective
- Comité de Jumelage les Saint Ju"Liens"
- Club Peinture
- Un voyage au Luxembourg
- Les Casques Coppellois
- Scrabble
- Les Papys Pétanqueurs
- La sophrologie continue à Contournat
- Télédome en fête
- Vide-grenier de Contournat
- Yoga Kundalini pour tous
- Club Viet Vo Dao
- État civil
- Calendrier des manifestations

Coppelloises, Coppellois, cher-e-s administré-e-s,

La météo est capricieuse, entre sécheresse et brutalité des épisodes de pluie. L'épisode de grêle de cet été a laissé quelques traces sur les récoltes et jardins, d'une partie de la commune. Fort heureusement, pas de conséquences humaines et pas, ou peu de dégâts matériels. La météo nous réserve toujours quelques surprises et les récoltes ne sont réellement sauvées que lorsqu'elles sont montées au grenier. Aux conditions météo de saison, s'ajoutent les méfaits du dérèglement climatique. Chaque année, nous battons de nouveaux records de la journée la plus chaude. Si nous perdons au fil des ans, notre capacité à endiguer ces phénomènes, il nous reviendra l'obligation d'adaptation aux conséquences de ce changement climatique. Nos habitats nécessiteront des travaux importants d'isolation et d'aménagements intérieurs, tant pour se protéger du froid que du chaud. Billom Communauté, au travers de son programme habitat, peut aider financièrement à réaliser des travaux. Je vous invite à vous rapprocher de Billom Communauté, afin de déterminer l'éligibilité de vos dossiers, que vous soyez propriétaire résidant et/ou bailleur, (voir article spécifique dans ce bulletin). Il nous faudra savoir économiser l'eau potable, à minima l'utiliser avec raison. Nous communiquons régulièrement sur « Panneau Pocket » les différentes mesures de restrictions préfectorales. Souvent faites de bon sens, ces premières mesures sont faciles à mettre en œuvre, je vous invite à les respecter. Les brûlages extérieurs sont maintenant réglementés et interdits. Ils constituent une source de pollution, surtout lorsque sont mélangés différents combustibles tels que des plastiques, des polystyrènes et autres matières incongrues. Outre la pollution qu'ils génèrent, les brûlages présentent un

risque d'incendie non négligeable. Risque aggravé par les sécheresses qui touchent maintenant nos régions. Le SBA a mis en place, une organisation de collecte des déchets contenant de l'amiante ciment. Je vous invite à vous rapprocher de leurs services, pour connaître les modalités de conditionnement.

Je viens de tracer quelques informations qui relèvent du bon sens. Je me suis attaché à en parler en ce sens, sans agiter le chiffon des sanctions, car je crois en la capacité et la volonté de chacun de respecter ses obligations. Malheureusement, on gaspille l'eau, on brûle encore, on jette à la nature des déchets amiante.

Le vivre ensemble n'est pas toujours facile, il nous appartient de faire des efforts, d'être tolérant et juste. La tolérance fonctionne à double sens. On ne peut tolérer les bruits excessifs et incessants, on ne peut laisser ses chiens aboyer en continu, on ne peut...

Ce sont nos bonnes manières qui font que nous vivons en harmonie et que nous avons la chance et le plaisir d'habiter la campagne. À Saint-Julien-de-Coppel, notre chance est double, car en plus d'une vie collective relativement harmonieuse, nous disposons d'un tissu associatif extraordinaire. En feuilletant ce bulletin vous prendrez la mesure de ce que nous apportent nos associations.

La rentrée étant maintenant effectuée, je vous souhaite malgré les tensions nationales et internationales, de bons moments, en famille, au travail et avec vos ami-e-s.

Dominique VAURIS

✓ Un distributeur de pain pour mieux servir les habitants de Saint-Julien-de-Coppel

Facilité d'accès, stationnement et service continu au cœur des préoccupations municipales

Dans une volonté constante d'améliorer les services de proximité et le quotidien des habitants, la municipalité a décidé d'implanter **un distributeur de pain sur un axe stratégique et fréquenté** du territoire. Ce projet, soutenu par les élus communaux, vise à répondre à plusieurs besoins identifiés par la population, en particulier en matière d'**accessibilité**, de **stationnement** et de **souplesse horaire**.

Une solution pratique pour tous les habitants

Le distributeur de pain permettra à chacun de se procurer du pain **frais, local et de qualité** à toute heure de la journée, 7 jours sur 7, à compter de Novembre. Il s'agit d'un service complémentaire à celui des boulangeries traditionnelles, qui permet de pallier les horaires de fermeture, les jours fériés ou encore les imprévus du quotidien. L'installation est opérationnelle.

Ce type d'équipement rend notamment service aux **personnes âgées**, aux **travailleurs avec des horaires décalés**, ou encore aux **familles pressées**. Il garantit l'accès à un aliment de base sans contrainte d'horaire, dans un lieu bien situé et **facilement accessible**.

Un emplacement réfléchi pour une utilisation optimale

L'emplacement choisi pour l'installation du distributeur n'est pas anodin. Situé sur un **axe passager** de la commune, 53 place de l'arbalétrier au bourg de Saint-Julien-de-Coppel (point GPS 45.69561, 3.31082), dans l'enceinte du terrain de pétanque, environnement pourvu de stationnements faciles, en enfilade, il a été sélectionné pour offrir à chacun une **utilisation simple et rapide**. Les élus ont veillé à ce que l'accès piéton et automobile soit facilité, dans le souci d'assurer la **sécurité** et le **confort d'utilisation**.

Ce choix stratégique participe également à l'**attractivité du bourg**, en y dynamisant le passage et les petits services de proximité (bar-restaurant, agence postale communale, mairie, école, espace et bâtiments de loisirs).

Il est important de souligner que le choix final de l'emplacement du distributeur a été réalisé en concertation avec le boulanger. La municipalité a émis le souhait d'installer un distributeur à Contournat. Le boulanger n'a pas donné suite, compte tenu de la présence de plusieurs distributeurs déjà à proximité, notamment à Saint-Georges-sur-Allier.



Une initiative pensée pour simplifier le quotidien

L'implantation de ce distributeur est le fruit d'une **réflexion pragmatique** menée par les élus, qui souhaitent proposer des **solutions modernes et efficaces** pour simplifier la vie des citoyens. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large d'adaptation des services publics aux **besoins réels des habitants**.

Elle s'inscrit aussi dans une logique de **soutien aux circuits courts**, puisque le pain proposé dans le distributeur proviendra d'un **boulangier local de Saint-Babel**, garantissant fraîcheur, savoir-faire artisanal et ancrage territorial.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

En résumé, le distributeur de pain, c'est :

- Du pain frais disponible 24h/24 et 7j/7 à compter du mois de Novembre
- Une accessibilité simple et rapide, grâce à un bon emplacement et au stationnement
- Un service complémentaire pour plus de souplesse au quotidien
- Un appui à l'économie locale et au lien social

Les élus se tiennent à l'écoute des retours des coppelloises et coppellois et espèrent que ce nouveau service saura répondre aux attentes du plus grand nombre.

✓ Assainissement Contournat

Nous terminons la deuxième tranche de travaux d'assainissement au bourg de Contournat. Cette tranche concernait la place des marronniers pour partie, la rue du Perpignan, la rue des Framboisiers. En fait d'assainissement, les travaux sont de bien plus grande ampleur. Ils concernent la mise en séparatif du réseau d'assainissement, les eaux usées d'un côté, les eaux pluviales de l'autre, la refonte complète du réseau d'eau potable et de chaque raccordement individuel, l'enfouissement des lignes électriques et de la fibre, la mise en place de l'éclairage public.



Remplacer le réseau d'eau potable n'est pas un luxe



Travaux rue du Perpignan

Après enlèvement de tous les poteaux, il sera procédé à la réfection des voiries. Parmi tous ces travaux, les eaux pluviales, les enfouissements, l'éclairage public et la réfection des voiries sont à la charge de la commune. Le SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Région Est de Clermont) assume le financement du réseau d'eaux usées, le SIAEP Basse Limagne finance les travaux d'eau potable. Nous changeons le poteau incendie situé sur la place des Marronniers et nous installons un nouveau poteau en haut de la rue du Perpignan afin de couvrir la zone sud du bourg.

Dominique VAURIS

✓ Les évolutions en matière d'informatique et de communication

Depuis plus de deux ans, la municipalité s'est engagée dans une modernisation progressive de ses infrastructures informatiques et de communication, avec une attention particulière portée à la cybersécurité et à la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ce règlement européen, en vigueur depuis le 25 mai 2018, impose un cadre strict et harmonisé pour le traitement des données personnelles au sein de l'Union européenne. Ces travaux sont la suite de l'audit réalisé par le service de l'Adit 63, placé auprès du Conseil Départemental.

Un travail de fond accompagné par des professionnels

Deux prestataires spécialisés accompagnent la commune dans cette transformation :

- l'un assure la mise en œuvre des solutions techniques.
- l'autre est en charge de la gestion du réseau, de la téléphonie sur IP, des systèmes de sauvegarde et des serveurs de stockage (NAS).

Des réunions régulières sont organisées afin de garantir la cohérence des actions, une bonne coordination des intervenants et un niveau de service optimal.

Des avancées concrètes pour une commune plus connectée

Parmi les dernières réalisations :

- l'installation de bornes Wi-Fi permet désormais une meilleure couverture internet, y compris aux abords des bâtiments communaux.
- la séparation des réseaux a été mise en place entre :
 - o le réseau public (pour les usagers ou visiteurs),
 - o et les réseaux privés (dédiés à la mairie et à l'école), chacun disposant de son propre NAS (serveur de stockage sécurisé).

Cette organisation renforce la sécurité des données et facilite le télétravail des agents municipaux, tout en assurant un accès sécurisé et contrôlé.

Sécurité, collaboration et conformité RGPD

L'ensemble du système est désormais équipé de solutions de sauvegarde sécurisée, de pare-feu, d'antivirus et d'antispam performants. Une messagerie professionnelle a également été déployée pour tous les agents municipaux et les élus, en conformité avec le RGPD. Elle sera prochainement complétée par l'installation de coffres-forts numériques personnels, garantissant la confidentialité et la pérennité des documents sensibles.

Ces évolutions facilitent non seulement le travail collaboratif, mais sont aussi un gage de professionnalisme et de confiance dans la gestion des données publiques.

Et demain ?

La transition vers Windows 11 a été décidée pour l'ensemble des postes de travail. Par ailleurs, une « charte informatique » (document stratégique) est en cours d'élaboration. Elle servira de feuille de route pour les évolutions futures, afin de garantir une gestion pérenne, structurée et évolutive des ressources numériques de la commune.

Myriam BLANZAT-LERNOULD.

✓ La procédure de reprise des concessions et les travaux connexes sont achevés pour le cimetière de Saint-Julien-de-Coppel

Pour mémoire, voir l'article d'un bulletin précédent.

Voici un court récapitulatif des travaux menés par les membres de la commission ad-doc et par notre secrétaire de mairie, travaux débutés en octobre 2022.

I. LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS UN CIMETIÈRE COMMUNAL

Ces travaux précèdent la réattribution des concessions. Ils visent à organiser des **reprises dans le respect de la législation**, notamment en matière de sépulture et de respect des défunts.

1. Identification des concessions concernées, avec comme objectif le repérage des concessions échues, abandonnées ou en état manifeste d'abandon.

Types de concessions visées :

- Concessions **arrivées à échéance** non renouvelées.
- Concessions **en état d'abandon** (art. L2223-17 et suivants du CGCT).

Actions :

- Revue des registres du cimetière.
- Vérification des dates de fin de concession.
- Repérage sur place : état des tombes, plaques, entretiens.

Durée : 4 semaines.

2. Constat d'abandon (pour concessions perpétuelles ou à durée toujours en cours), avec comme objectif de lancer une procédure de reprise si la concession est manifestement à l'abandon.

Étapes :

1. Rédaction du **procès-verbal de constat d'abandon**.
2. Notification aux ayants droit (quand identifiés).
3. Affichage en mairie et sur place, indiquant la mise en demeure de remettre la concession en état.

Délais légaux :

- Délai d'attente après constat : **3 ans** avant reprise (art. R.2223-13 CGCT).
- Un **second constat** est obligatoire au bout des 3 ans pour valider l'état d'abandon.

Durée de la procédure complète : 3 ans, ramenée à une année au cours des travaux menés.

3. Lancement de la procédure de reprise, l'objectif est d'acter la reprise par arrêté du maire.

Étapes :

- Préparation et publication de l'**arrêté de reprise**.
- Information publique (affichage en mairie et au cimetière).
- Délai de recours (environ 2 mois).

Durée : 1 à 2 mois après le deuxième constat ou la date d'échéance.

II. TRAVAUX TECHNIQUES PRÉALABLES À LA REMISE EN VENTE DES CONCESSIONS REPRISES

Une fois la procédure légale terminée, la commune a réalisé des **travaux de remise en état**.

1. Exhumation et traitement des restes mortels (quand cela fut nécessaire)

Étapes :

- Exhumation par une entreprise habilitée (pompes funèbres).
- Réinhumation dans l'ossuaire communal, nous aurions pu faire le choix de la crémation.
- Enregistrement dans le registre d'ossuaire.
- Traitement des monuments funéraires (conservation, démolition, recyclage).

Durée : 1 mois (Certaines communes choisissent de **laisser les sépultures en l'état** et d'y apposer une plaque « Reprise possible », pour limiter les coûts).

2. Nettoyage et remise en état des emplacements, avec comme objectif de préparer les emplacements, pour la revente

Travaux :

- Démolition des anciennes sépultures si dégradées ou sans valeur.
- Nettoyage du terrain (enlèvement de gravats, mise à niveau).

Durée : 1 mois.

3. Aménagement de concession neuve

Options mises en œuvre :

- Création de nouvelles concessions, sur le terrain commun.
- Création de cavurnes.
- Délimitation de nouvelles concessions suite, aux reprises en favorisant les concessions dites « simples ».

Durée : 5 semaines.

III. MISE EN VENTE OU RÉATTRIBUTION DES CONCESSIONS

1. Détermination des tarifs, avec comme objectif de permettre une revente

- Délibération du Conseil Municipal, mise en œuvre du règlement du cimetière.
- Prise en compte du coût des travaux et des pratiques locales.

Durée : 1 mois (selon le calendrier municipal).

2. Mise en vente/publicité

- Affichage et publication des délibérations prises par l'assemblée délibérante, en mairie.
- Mise à jour du site internet de la commune.
- Traitement des demandes en attente depuis la mise en œuvre de la procédure.

3. Attribution des concessions

- Signature des contrats de concession.
- Enregistrement dans le registre communal.
- Encaissement du prix.

Les mêmes travaux sont démarrés au cimetière de Contournat. Ils seront, plus cadencés compte tenu de la fin des travaux au cimetière de Saint-Julien-de-Coppel et de la réduction de la procédure de constat d'abandon.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Le DICRIM, vous vous souvenez ?

Vous avez maintenant en votre possession le document d'information communal sur les risques majeurs pouvant survenir sur notre commune (inondation, tempête, feux de végétaux, glissement de terrain, etc.). Ce document est surtout destiné à donner des conseils et des consignes de sécurité dans l'attente des secours, il liste également des numéros de téléphone et des adresses internet utiles en cas de sinistre.

Il est conseillé de conserver ce document, de vous le remémorer, il est disponible en mairie.

En complément, la municipalité dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), c'est un guide opérationnel qui recense les moyens humains et matériels publics ou privés de transport, de ravitaillement, de travaux, d'hébergement.

Nous espérons tous ne pas avoir à utiliser ces dispositifs !

Bonne lecture pour la suite de ce bulletin.

Patrick CHAVAROT

✓ Les crottes de chiens

La commune installe trois distributeurs de sacs, destinés à recueillir les crottes de chiens :

- Un sur le Breuil, près de la croix,
- Un vers l'aire de jeux d'enfants, au-dessus du terrain de foot,
- Un autre sur le couderc de Contournat.

Le Breuil et l'aire de jeux qui sont les terrains de jeux pour les enfants, sont régulièrement souillés par les déjections canines.

Cet équipement permettra à chacun de laisser ces emplacements privilégiés pour nos enfants, vierges de toute déjection.

Je vous remercie de faire bon usage de ces trois distributeurs.

Dominique VAURIS

✓ Combien d'agents pour satisfaire les besoins de notre commune

DU CÔTÉ ADMINISTRATIF

Clémence RIBEAUDEAU, secrétaire générale, et Audrey OLIVIER, secrétaire, sont les piliers de la vie municipale. Bras droits du maire et des adjoints, elles assurent avec rigueur et discrétion la gestion quotidienne de la commune.

Leur mission dépasse largement les tâches classiques : accueil des habitants, démarches d'état civil (naissances, mariages, décès), gestion du point postal, inscriptions scolaires, cantine, personnel périscolaire, ou encore organisation des élections.

Clémence prépare les conseils municipaux, rédige les comptes rendus et suit l'application des décisions, s'occupe des finances : élaboration et suivi des budgets. Elle a la charge de l'urbanisme, des affaires foncières, des contentieux, des cimetières... Audrey est chargée de l'État-civil, des élections, des salles communales, du suivi du budget et du périscolaire.

En duo, elles forment une équipe polyvalente et indispensable, conjuguant maîtrise des procédures, sens de l'écoute et proximité avec les administrés. Elles sont à la fois la mémoire et le moteur administratif de la commune.

DU CÔTÉ TECHNIQUE

Dimitri DELION et Philippe PETIT, adjoints techniques, œuvrent chaque jour à l'entretien de notre commune. Discrets mais indispensables, leur absence se fait vite remarquer tant leur travail rythme la vie du village.

Dimitri est l'homme des extérieurs. Il entretient les espaces verts, tond, taille, désherbe, et ramasse les feuilles. Il intervient aussi pour sécuriser une route, poser une barrière ou préparer les installations des fêtes communales.

Philippe, veille sur les bâtiments. Il répare une fuite, règle une porte, remet en marche une chaudière. Il assure l'entretien courant de l'école, des salles communales et de la mairie, prenant en charge une multitude de petites interventions techniques qui garantissent le bon fonctionnement des lieux.

À eux deux, ils forment une équipe complémentaire, de personnel polyvalent. Ils sont les mains du village, garantes d'un cadre de vie propre, sûr et accueillant.

ET... ENCORE DU CÔTÉ TECHNIQUE

Six agentes, Stéphanie MIGNOT DOROT, Christelle MONTASTIER, Danielle LEMAGNE, Nora WLOCH, Marie-Claude VERCROYSE, Stéphanie PARISSIER, ATSEM.

Le duo des cantinières **Stéphanie M** et **Christelle** n'est plus à présenter, elles ne cessent de proposer chaque jour des déjeuners concoctés dans les règles de la loi EGalim. Les mesures de la loi EGalim en restauration collective sont un volet important dans l'ensemble de la loi. Celles-ci ont vocation à développer une alimentation plus durable en restauration scolaire, et plus largement dans tous les lieux de restauration collective publique et privée.

Avec comme objectifs :

- **Tendre vers une alimentation qualitative et durable** dans l'ensemble des restaurants collectifs
- **Sensibiliser sur les évolutions** de la loi sur l'ensemble de la filière
- **Sensibiliser tous les secteurs** concernés à cette question
- **Faire remonter les informations** relatives aux différentes mesures pour en assurer un suivi et un pilotage

Et les bilans annuels successifs prouvent que les objectifs sont plus qu'atteints. Elles sont toujours accompagnées dans leur mission, par Anabelle SEGAUX, qui vérifie l'équilibre alimentaire, propose des pistes d'actions, analyse les coûts en vue d'une maîtrise constante et mène un travail régulier de recherche de fournisseurs qui répondent aux critères définis.

Autours du pôle « restaurant scolaire », les retours sont très positifs, aussi plus de 100 déjeuners sont servis journalièrement. Découvertes et douceurs sont le leitmotiv, au restaurant on goûte des plats, et surtout des ingrédients, des couleurs, des textures.... On savoure et

on déguste du mou, dur, croquant, du sucré, salé, acide, amer. Autours, de ces découvertes, les déchets sont minimes et les enfants sont sensibilisés et impliqués pour ne pas générer de restes.

Danielle, intervient sur l'entretien des bâtiments, la surveillance, la garderie périscolaire, sur la mise à disposition des consommables (papiers divers et produits de nettoyage), elle s'adapte aux absences, aux besoins pour toutes les petites actions du quotidien qui paraissent anodines, et qui pourtant sont incontournables et demandent du temps.

Nora, s'est intégrée remarquablement et sérieusement dans la mission de service civique pour l'année scolaire 2024-2025 pour laquelle elle avait postulé. Aussi, elle effectuera une nouvelle année scolaire, contractuellement sur les missions techniques auprès des enseignants, pendant le temps scolaire et pendant la garderie. A travers cet engagement, elle espère intégrer un cursus scolaire qui la hisse vers ses attributions.

Marie-Claude, nouvelle venue, interviendra durant la pause méridienne en binôme, pour surveiller la cour d'école. Sa bienveillance et son autorité naturelle inspirent toute confiance. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Stéphanie P, est une professionnelle de l'éducation, dont la mission consiste à assister les enseignants dans l'accueil et l'encadrement des jeunes enfants. En soutenant les activités pédagogiques, en veillant à leur sécurité et à leur bien-être, elle contribue activement à leur épanouissement au quotidien. Elle intervient dans les classes de maternelles. Elle encadre les stagiaires, et pour les deux années à venir encadrera Lana, dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

Renée MAROTTE a fait toute sa carrière professionnelle à l'école de Saint-Julien-de-Coppel et a fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année. Ses collègues et les élus, lui réadresse ici une paisible retraite bien méritée.

Grâce à l'engagement de chacun de ces agents, notre commune peut compter sur une équipe dévouée et à l'écoute des besoins de tous.

Des bénévoles viennent porter main forte aux services : Simone BERIOUX et Marie-Paule PHILIPPOT pour l'étude surveillée ; Josie BENQUET et Michelle BELVERGE, pour des moments de lecture pendant la pose méridienne.

Myriam BLANZAT-LERNOULD

✓ Le P.A.D. Plan d'Aménagement Durable

Pour rappel, le plan a pour objet de définir pour les dix, quinze années à venir un programme de travaux. Des travaux liés à l'aménagement public de certains bourgs et villages. C'est donc sur le Bourg de Saint-Julien et celui de Contournat que se portent nos réflexions. Mais avant de raisonner en surface, il faut que le sous-sol soit remis en état. C'est ce qui se fait actuellement à Contournat avec les travaux d'assainissement et d'effacement des lignes aériennes.

À l'issue des quelques réunions publiques, le Bureau d'études nous a fait des propositions d'aménagement. Il s'agit de propositions et lors des étapes suivantes, il conviendra d'approfondir, avec les riverains, les détails des aménagements. Au printemps 2026 nous réaliserons un chantier participatif place de la fontaine en créant un aménagement provisoire visant à empêcher le stationnement autour de la fontaine.

Dominique VAURIS

✓ Urbanisme

La commission urbanisme se réunit chaque semaine pour examiner les dossiers de demandes de travaux divers et de permis de construire, d'aménager...

Elle traite les dossiers qui ont été adressés à l'Agence Du droit des Sols (ADS), service instructeur qui donne l'agrément ou non de la demande.

Il faut savoir que pour tous les travaux extérieurs qui touchent notre habitation : toitures, changement de fenêtres, volets, ravalement de façades, clôtures, doivent faire l'objet d'une demande. Il existe aussi des nuanciers de couleurs qui sont autorisées ou non pour les teintes façade, tuiles, menuiseries et serrureries, bardages bois. La mairie dispose des références de nuanciers des couleurs homologuées par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La couleur blanche est strictement interdite sur notre commune et des dispositions particulières sont plus draconiennes dans le secteur de l'église de St-Julien et du Château de Coppel.

Dans ces zones, l'architecte des bâtiments de France donne des prescriptions spécifiques. On peut penser que c'est rigoureux, je vous l'accorde

volontiers, mais je comprends la position du maire comme de l'architecte de garder l'esprit de notre beau village et de ne pas faire n'importe quoi qui détruit l'esprit remarquable de sa structure dans l'environnement. Si l'on veut faire en sorte que notre village garde son identité il faut faire ces demandes de Déclaration préalable, permis de construire... auprès de la mairie. Le service ADS traite ensuite le dossier. Il faut noter que toutes ces demandes instruites sont à la charge de la commune et représentent un coût important que chacun paye par l'intermédiaire de ses impôts.

Tout est codifié dans le PLUH en vigueur valant programme local d'habitat. Il est consultable sur le site internet de la commune dans l'onglet Urbanisme www.saintjuliendecoppel.fr

- PLUH en vigueur valant programme local habitat de Billom Co
- Dépôt des demandes sur site du Grand Clermont DP, PC, PA CUA, CUB.

La commission reste à la disposition des habitants pour répondre à vos questions et vous donner des conseils vous permettant d'avoir un retour positif de votre dossier.

Charline MONNET, adjointe à l'urbanisme

✓ Voirie et eau potable

Il a été décidé de refaire les voiries chemin du Bréchoux à Serpes et une partie du village de Rongheat. Avant d'entreprendre de tels travaux, il convenait de s'assurer de la bonne qualité du réseau d'eau potable. Vu l'état de vétusté des réseaux, le syndicat de Basse Limagne, qui a en charge notre réseau d'eau potable, a décidé de reprendre les réseaux de distribution dans ces deux zones concernées. A Serpes, ce fut l'occasion de reprendre l'alimentation de certains bâtiments qui étaient desservis par des canalisations traversant des propriétés privées. Ce fut également l'occasion de reprendre la desserte en eau du poteau incendie. Ces travaux sont actuellement terminés. Concernant Rongheat,

les travaux sont également conséquents puisqu'ils concernent 470 mètres linéaires de canalisation. Il est parallèlement étudié le bouclage du réseau, entre Contournat et Rongheat afin de sécuriser la distribution d'eau potable. Les travaux en cours à Contournat anticipent cette possibilité. Lors de ces travaux, le poteau incendie sera déplacé et son alimentation changée.

Les travaux de finition de voirie seront réalisés dans la foulée. Une demande de subvention a été déposée auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme et a reçu un avis favorable.

Dominique VAURIS

✓ Zéro phyto et un peu de respect pour la nature...

La commune a choisi l'option de ne plus utiliser de produits phyto sanitaires, désherbants, débroussaillants nocifs, pour des raisons de santé publique, écologiques et économiques.

Les rues, les cimetières, les sites enherbés de notre commune sont nettoyés et désherbés. Mais il est impossible d'y être en permanence. Certains de nos villages sont très bien préservés par les habitants mais il y a des rues dans notre village qui sont très mal entretenues.

Il y a une expression qui dit « *balayer devant sa porte avant de balayer devant celles des autres* ». On pourrait l'entendre ici au propre comme au figuré. En effet, si chacun nettoie devant sa porte, les rues, places, impasses seraient beaucoup plus plaisantes.

La commune pourrait toujours faire plus mais c'est plus cher. Elle n'a pas beaucoup

de personnel technique pour des raisons économiques pour ses habitants.

Les impôts pourraient prendre alors une autre allure.

Parlons alors d'un peu de civisme, pour les jeunes et les moins jeunes, il y a des gens dans notre commune qui font du running, et qui, à chacune de leurs courses ramassent des déchets de toute sorte et des bouteilles de bière vides, sur leur trajet. À chaque fois, ils mettent à la poubelle un plein sac. Ne parlons pas non plus de ceux qui ont peu de scrupules pour déposer des déchets de bâtiments et plus précisément des rejets de fibrociment sur des aires communales. À chaque fois, la commune les fait évacuer mais ça coûte très cher.

Charline MONNET, adjointe



✓ Réfection des chemins en 2025

Cette année encore les agriculteurs ont répondu présents à l'appel de la municipalité. Une nouvelle fois et cela fait huit ans que cela dure, nous avons pendant deux jours travaillé à la réfection de chemins communaux. Le principe est chaque fois identique, la commune fait intervenir une entreprise de travaux publics pendant quelques jours, pour préparer les chemins. Après les travaux d'épaveuse réalisés par la commune, il s'agit de reformer le fond de forme en éliminant les buttes de terre latérales et en partie centrale. Il s'agit également de reprofiler les fossés pour les rendre opérationnels. Ensuite et pendant deux jours les agriculteurs charrient les graves issues de la carrière située sur notre commune. L'entreprise a la charge d'assurer l'épandage des matériaux, le profilage et le compactage.

Je ne me lasse pas de dire que nous avons la chance de posséder la carrière et ainsi de bénéficier de matériaux. De même, je ne me lasse pas, de dire la chance d'avoir des agriculteurs qui jouent le jeu et qui sont capables

de mobiliser des agriculteurs des communes voisines. Ceux-ci, sont bien sûr utilisateurs de nos chemins et acceptent sans réticence de coopérer à cette action. Je les remercie tous et toutes - car oui, les agricultrices sont aussi au volant de tracteurs. Je remercie également les membres de la commission travaux, qu'ils soient élus ou citoyens impliqués.

Cette année, le chantier s'est déroulé côté Est du plateau de Meix. C'est près de deux kilomètres qui ont ainsi été refaits et complètent le réseau des chemins les plus empruntés par les agriculteurs. Mais pas que, en effet cette qualité de roulement fait le bonheur des autres utilisateurs que sont les promeneurs, vététistes et autres cavaliers.

Nous partageons bien évidemment les repas de midi au Saint-Jus. Ce moment de convivialité permet de se retrouver et d'échanger sur les sujets nombreux liés à l'agriculture.

Dominique VAURIS



Une nouvelle façon de collecter nos déchets

Le développement des Points d'Apport Collectif (PAC)

La gestion des déchets évolue sur notre territoire !

Le **Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)**, qui assure la collecte des déchets pour **Saint-Julien-de-Coppel**, souhaite mettre en place progressivement de nouvelles solutions pour s'adapter aux enjeux environnementaux.

Ce qui existe

Chaque foyer bénéficie toujours :

- d'une **collecte pour les ordures ménagères** (bacs verts) en porte à porte,
- et d'une **collecte pour les emballages recyclables** (bacs jaunes) en porte à porte.

La **collecte du verre** continue d'être assurée via les conteneurs spécifiques disposés dans la commune.

Certaines communes disposent également de colonnes pour les **grands cartons** ou les **papiers**.

Ce qui devrait évoluer : les Points d'Apport Collectif (PAC)

Pour améliorer le service et maîtriser les coûts, le **SBA déploie progressivement des Points d'Apport Collectif (PAC)** dans plusieurs communes du territoire, la commune de **Saint-Julien-de-Coppel** pourrait en être dotés sur certains secteurs. Une concertation avec les habitants serait proposée.

 Ces nouveaux équipements, sous forme de **colonnes enterrées, semi-enterrées** ou armoires à bacs, permettent de déposer ses **ordures ménagères** et ses **emballages recyclables** en un même lieu, accessible 24h/24.

Le passage à la collecte en PAC entraîne le **retrait progressif des bacs individuels**.

Cela présente plusieurs avantages :

- les rues sont **désencombrées** et plus agréables à vivre,
- cela **évite les désagréments liés à l'entretien et au stockage des bacs**,
- le cadre de vie est **plus propre et plus esthétique**,
- et la **collecte devient plus efficace et économique**.

 En résumé, le PAC, c'est **plus pratique, plus propre et plus responsable** !

Pour en savoir plus : www.sba63.fr/la-collecte-en-point-dapport-volontaire

Un plan d'action pour l'avenir : 2025-2030

Afin d'accompagner les nouveaux modes de vie et les évolutions législatives (loi anti-gaspillage, tri des biodéchets, etc.), le **SBA a actualisé son "Schéma Directeur des Collectes"**.

Ce plan fixe les grandes orientations pour les prochaines années, avec plusieurs objectifs concrets :

-  **Développer les Points d'Apport Collectif** dans les centres-bourgs, lotissements et zones rurales ;
-  **Renforcer la collecte du verre** et des **emballages fibreux** (cartons, papiers) ;
-  **Favoriser le compostage** individuel et collectif pour valoriser les biodéchets ;
-  **Expérimenter une collecte de proximité des encombrants**, en lien avec les ressourceries ;
-  **Multiplier les points de dépôt pour les textiles, le linge et les chaussures**.
-  **Tous acteurs du changement.**

En adoptant les bons gestes de tri et en utilisant les Points d'Apport Collectif, chacun contribue à :

- **réduire les déchets enfouis,**
- **valoriser les matières recyclables,**
- **préserver notre environnement,**
- **et améliorer le cadre de vie de tous.**

La commune de **Saint-Julien-de-Coppel** bénéficie de cette évolution réglementaire du **SBA**, pour un territoire **plus propre, plus durable et plus solidaire**.

Myriam BLANZAT-LERNOULD



✓ École

Les écoliers ont repris le chemin de l'école. L'effectif est stable soit environ **113 élèves**. **L'école compte cinq classes.**

Cette année les dossiers d'inscriptions des élèves pour la cantine, garderie et l'aide aux devoirs ont été réalisées par internet exclusivement. Nous remercions les parents pour avoir joué le jeu. C'est une façon de simplifier aussi le travail de nos secrétaires.

Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle enseignante de maternelle, Esther CHANTEL qui remplace Alexandra RUAT.

L'école va solliciter le recrutement d'un volontaire en service civique qui remplacera Nora. Celle-ci est embauchée par la commune au titre de contrat à durée déterminée dès



la rentrée pour remplacer Renée MAROTTE, ATSEM. Elle accompagnera les projets éducatifs pédagogiques pour les classes de GS-CP.

La commune a aussi embauché une personne pour la pause méridienne (période 12h/14h) pour surveiller les élèves dans la cour de l'école.

Simone et Marie-Paule continueront à assurer cette année l'aide aux devoirs des élèves les mardis et jeudis.

Charline MONNET, adjointe

✓ Pas de place pour la fumée !

Depuis le 1^{er} juillet 2025, de nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer. Ainsi, il est interdit de fumer dans :

- Les parcs et jardins publics,
- Les plages bordant des eaux de baignade, pendant la saison balnéaire,
- Les zones affectées à l'attente des voyageurs, comme les abribus par exemple, pendant les heures de service,
- Les abords immédiats des établissements scolaires, des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs, des bibliothèques et équipements sportifs,
- Les espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives, pendant les heures d'ouverture.

Selon un arrêté du 21 juillet 2025, l'interdiction de fumer concerne « un rayon de 10 mètres à partir des accès publics des lieux ».

Le non-respect de l'interdiction de fumer expose le contrevenant à une contravention de 4^{ème} classe, soit une amende forfaitaire de 135 €, pouvant grimper jusqu'à 750 €.

Cette mesure est destinée à :

- ✓ Prévenir les addictions et à protéger les plus jeunes,
- ✓ Dénormer le tabac dans les lieux publics,
- ✓ Protéger les enfants et les non-fumeurs de la fumée,
- ✓ Réduire l'attractivité sociale du tabac, notamment chez les jeunes,
- ✓ Préserver l'environnement.

La généralisation des espaces sans tabac s'accompagne de nouvelles mesures pour prévenir des addictions et protéger les plus jeunes :

- La réduction du taux de nicotine autorisé dans les produits du tabac et du vapotage, avec pour objectif de briser la dépendance dès la racine.
- La limitation stricte des arômes dans les produits de vapotage, souvent pensés pour séduire les plus jeunes (ex. : goût bonbon ou barbe à papa). Ces produits sont des portes d'entrée vers la dépendance et seront encadrés dès l'année 2026.

Karine PRADELLE

✓ Une information rapide et essentielle



La commune de Saint-Julien-de-Coppel dispose d'un moyen d'information de sa population. Il s'agit de l'application « Panneau Pocket ». Celle-ci nous permet de vous communiquer des informations de tous ordres. Nous ciblons essentiellement des renseignements concernant la sécurité (Alerte météo par exemple), votre quotidien (coupures d'eau, travaux Enedis tournées du SBA), des informations administratives (urbanisme, France service, services à la personne). Cet outil complète

le site internet de la commune mais sa vocation est de vous informer rapidement.

Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à télécharger cette application sur vos smartphones ou tablettes. Cette application est gratuite, ne diffuse pas de publicité et préserve l'anonymat.

Invitez autour de vous celles et ceux qui ne possèdent pas encore « panneau pocket » à le télécharger.

À titre indicatif, il y a actuellement 878 smartphones ou tablettes qui possèdent « Panneau Pocket ».

Dominique VAURIS



✓ Le moustique tigre

Le moustique tigre de couleur noir à rayures blanches est responsable de la transmission de virus qui nous infecte de maladies importées de l'océan indien, la dengue, du chikungunya et du zika.

Maintenant, des foyers autochtones colonisent la France et notre région Auvergne-Rhône Alpes n'est pas épargnée. Cette année le virus se multiplie depuis le mois de mai.

La transmission de ces maladies virales citées plus haut se fait directement par l'intermédiaire de la piqûre de cet insecte : le moustique tigre **femelle**. Une fois le moustique tigre infecté, il garde la maladie jusque sa mort environ 4 à 6 semaines. Lorsqu'un moustique tigre non infecté pique une personne infectée, il avale le virus qu'il transmettra par sa salive à d'autres personnes par de nouvelles piqûres.

La maladie se manifeste par une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, des atteintes articulaires, des nausées et conjonctivite. Si vous êtes porteur de ces symptômes consultez votre médecin.

Les précautions à prendre : **Ne pas se faire piquer.**

Pour le corps, porter des vêtements amples, des manches.

Pour la maison poser des moustiquaires, éliminer les gîtes larvaires discrets ou oubliés : éviter les soucoupes pleines d'eau sous les



plantes, gouttières bouchées, bâches au fond du jardin remplies d'eau. Éviter de s'exposer à l'extérieur pendant son pic d'activité de piqûres qui se situe en début de journée ou le soir.

Si on évite le développement des larves on règle une partie du problème.

Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 m de son lieu de naissance. Donc, si vous rencontrez un moustique tigre, c'est que vous avez un gîte larvaire à proximité. Dans le jardin, le balcon, chez votre voisin... Soyez vigilant et recherchez les eaux stagnantes autour de chez vous.

Alertez le maire de la commune si vous observez un foyer de moustiques tigre.

Les changements climatiques et la hausse de la température accélèrent la prolifération du moustique tigre. Désormais ils feront partie du paysage même dans notre département et à Saint-Julien-de-Coppel.

Charline MONNET

✓ Club de couture

Vous avez envie d'apprendre à coudre, de passer un bon moment, en faisant pourquoi pas d'autres travaux manuels, tricot, crochet, tapisserie ou même broderie, venez rejoindre la section « couture » chaque mardi, à partir de 14h, à la maison des associations.

Rendez-vous le 30 septembre 2025

En partenariat avec le club de Patchwork de Laps une journée découverte à Saint-Julien-de-Coppel, sera proposé aux adhérent du club de couture de Saint-Julien-de-Coppel et aux sections France Patchwork 15 (cantal) et 63 (Puy-de-Dôme), le jeudi 9 octobre. Le club de Laps accompagnera cette journée. Des précisions, si besoin, seront diffusées sur Panneau Pocket.

Patchwork découverte

Le 9 octobre aura lieu à Saint-Julien-de-Coppel une journée patchwork : Un patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser différents types d'ouvrages.

Cette journée est réservée aux adhérents de France Patchwork. Cependant, à cette occasion, la délégation France Patchwork (15 et 63) invite les membres du club de couture de Saint-Julien. L'organisation de cette journée sera accompagnée par le club de Laps, auquel adhèrent quelques Coppelloises. Des précisions, sur l'organisation de la journée, seront fournies ultérieurement.



✓ Club Théâtre Jeunes

Rejoignez l'aventure théâtrale avec les jeunes de notre commune !

Vous aimez le théâtre, le partage et la transmission ? Vous souhaitez contribuer à l'épanouissement des enfants et des adolescents de notre commune ? Devenez encadrant de l'atelier théâtre jeunes : « On commence tréteaux » !

Chaque mercredi matin et/ou après-midi, vous accompagnerez un groupe de 4 à 23 jeunes passionnés (suivant l'appel aux inscriptions), du primaire au collège, pendant 1h30. Ensemble, vous animerez des séances rythmées et ludiques, mêlant jeux de mémoire, improvisation, exercices techniques d'articulation et de voix, ainsi que l'écriture et l'apprentissage d'une pièce.

Au-delà de la pratique théâtrale, vous offrirez aux jeunes un espace d'expression, de confiance en soi et de créativité. Votre engagement permettra à cet atelier de perdurer et de grandir, offrant aux enfants un lieu d'épanouissement culturel et humain.

Aucune expérience professionnelle n'est requise, juste l'envie de partager, d'apprendre et de transmettre. Vous serez accompagné par les responsables actuels si vous le souhaitez et bénéficierez d'un cadre bienveillant.

Envie de relever ce défi passionnant ? Rejoignez-nous et faites vivre la magie du théâtre aux jeunes de notre commune !

Nadine PETITPOISSON : 06 70 85 05 76 - nadineppoisson@gmail.com

Jean-Louis BORIE : 06 50 25 63 18 - jeanlouisborie@gmail.com

✓ Football Club Saint-Julien-de-Coppel

Encore une fois cette année, une de nos deux équipes de séniors, nous a tenu en haleine jusqu'au bout de la saison. Et cette fois-ci c'est l'équipe 2, encadrée par Clément Debost, qui tentait la montée en quatrième division. Et c'est réussi. Cette saison à venir, l'équipe 2 évoluera en 4^{ème} division.

L'équipe 1, encadrée par John Edern, finit 5^{ème} de sa poule composée de 11 équipes. En tant que spectateur, nous avons pris du plaisir à voir évoluer cette équipe durant toute cette année mais les résultats n'ont pas toujours été ceux espérés. De nouvelles recrues vont venir renforcer l'équipe pour la saison prochaine en gardant toujours comme objectif la première place de la poule.

L'équipe U18, encadrée par Christophe Roriz et Philippe Cedaro, n'a pas démérité en atteignant la quatrième place de sa poule. Cette équipe ne sera pas reconduite pour la prochaine saison par manque d'effectif, mais certains joueurs vont pouvoir intégrer les équipes séniors.

Les vétérans, encadrés par Guillaume Py, continuent à se retrouver régulièrement pour se faire plaisir autour du ballon rond. Ils en profitent également pour partager de bons moments de convivialité. Le planning pour l'année prochaine est déjà fait !

Comme l'année dernière, la saison a été très réussie et clôturée par un tournoi qui a accueilli 10 équipes.

Merci à toutes les personnes qui sont venues supporter toutes nos équipes et également à l'accueil fait aux joueurs pour le passage des calendriers.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre le club du FC St-Julien-de-Coppel peuvent joindre la présidente au 06 33 47 21 59

✓ Club de Gymnastique Collective

De septembre à juin, une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés pour des séances de gymnastique collective sous la houlette d'une animatrice certifiée Cathy les jeudis matin à la salle des fêtes communale.

Les plus jeunes de 9h à 10h30, les aînés de 10h30 à 11h30 : Tous ont tiré profit sur le plan santé des exercices proposés.

Comme toutes les années, la saison s'est terminée par un moment convivial, au restaurant.

Merci à tous les adhérents pour votre présence assidue.

Les cours ont repris le jeudi 11 septembre à la salle des fêtes : 1^{er} groupe - de 9h à 10h30 et 2^{ème} groupe - de 10h30 à 11h30.

Les modalités seront indiquées à cette date : les nouveaux participants ont droit à deux séances gratuites.



Bonne reprise à tous.

Michèle DEBOST

**Renseignements :
06 30 92 12 94 ou 06 99 57 99 91**

✓ Comité de Jumelage les Saint Ju "Liens"

Saint-Julien-de-Coppel/Saint-Julien-des-Landes (Vendée)

VENDÉE GLOBE AUX SABLES D'OLONNES

Pour le week-end du 11 novembre, une quarantaine de Coppellois et Coppelloises ont pris la route pour St-Julien-des-Landes afin de participer au départ du Vendée Globe. Avec quarante départs de bateaux, la matinée fut bien remplie et toujours avec une bonne ambiance, ensuite repas rapide à la salle de St-Julien-des-Landes suivi de la visite du village miniature de Bretignolles, et pour clôturer la soirée, repas festif à la salle des fêtes.



LOTO DU COMITÉ LE 23 FÉVRIER 2025

Le dimanche 23 février 2025 à partir de 14h a eu lieu le loto du comité de Jumelage les St JU "LIENS". Avant le top départ du loto, le président du Comité Christophe Pirin a remis au secrétaire de l'Amicale Laïque un chèque de 500 € correspondant aux bénéfices de la vente des brioches et des huîtres à la brocante 2024.

Une centaine de personnes est venue dans l'espoir de gagner le gros lot : une semaine de vacances pour 4 personnes au camping de St-Julien-des-Landes (Vendée), chose faite. Et bien sûr de nombreux autres lots ont été gagnés. L'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur et la bonne ambiance.



Nous remercions l'ensemble des personnes d'avoir répondu présentes à notre loto et rendez-vous à l'année prochaine.

BROCANTE DU 8 MAI 2025

Le jour de la brocante du 8 mai 2025, organisée par l'Amicale Laïque, nos ami(e)s vendéens de St Julien des Landes sont venus nous faire découvrir et vendre leurs produits locaux (huîtres, préfous, gâches, brioches).



Les bénéfices de cette vente seront au profit des enfants de l'école de Saint-Julien-de-Coppel.

Un chèque sera remis au Président de l'Amicale courant d'année.



Merci à tous de participer à cette vente, c'est pour les enfants.

Ce même jour, une délégation du Club de peinture, le maire et des conseillers de St-Julien-des-Landes est venue participer le matin à la brocante et sont partis à la découverte de notre commune dans l'après-midi.

Le soir, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas auvergnat de l'amitié, organisé conjointement avec la municipalité, l'association de peinture et le comité de Jumelage. Merci à tous pour cette soirée encore réussie riche en échanges avec nos amis vendéens.

Si vous êtes intéressés
et désirez plus de renseignements sur
le comité de Jumelage Les ST JU" LIENS",
ou envie de nous rejoindre,
vous pouvez contacter
christophepirin@gmail.com
ou clotilde100366@orange.fr

✓ Club Peinture de Saint-Julien-de-Coppel

Année 2025-2026 - Inscriptions

Rappelons que le club de dessin-peinture a été créé il y a 35 ans par notre ami Louis ROCHE.

Actuellement l'association compte 16 personnes.

Pour des raisons de changement de domicile ou raison familiales, 3 places se sont libérées. Donc, nous pouvons accueillir 3 personnes (jeunes ou moins jeunes) dès septembre.

Les techniques suivantes sont pratiquées :

- Dessin
- Peinture à l'huile
- Acrylique
- Pastel
- Aquarelle
- Pourring

Ceci de septembre à fin juin, les mercredis après-midi ambiance, conseils et accompagnement sont de mise.

Prix des inscriptions :

- 12 € + 8 € (AMCLS adhérents de la commune)
- 12 € + 11 € (AMCLS adhérents hors commune)

N'attendez-pas :

- Tél. 04 63 22 32 97 (Geneviève ROUSSAT, présidente) ou laissez un message, on vous rappellera
- Tél. 04 73 68 32 95 (Dany ROCHAUD, trésorière) ou laissez un message, on vous rappellera

À très bientôt.

Dany ROCHAUD

✓ Un voyage en autonomie au Luxembourg pour 8 jeunes de Billom Communauté

En août dernier, Angèle, Léna, Maëlyss, Nina, Noémie, Sarah, Malone et Yanis, huit jeunes de Billom Communauté, âgés de 15 à 18 ans, ont vécu une expérience unique : un voyage en autonomie d'une semaine au Luxembourg, entièrement financé par le Comité de Jumelage de Saint-Julien-de-Coppel et de son homologue de Frisange.

UN PROJET NÉ D'UNE COOPÉRATION LOCALE ET EUROPÉENNE

C'est le comité de jumelage de Saint-Julien-de-Coppel, désireux de faire découvrir le Luxembourg aux jeunes du territoire, qui a sollicité le Service Jeunesse de Billom Communauté pour constituer un groupe. La coordonnatrice jeunesse a accompagné les participants dans toute la phase de préparation : réunions, organisation logistique et aide à la constitution d'un dossier pour les parents.

Ce voyage avait une spécificité : il s'agissait d'un voyage en autonomie. Cela signifie que les jeunes partent sans accompagnateurs adultes sur place, mais sous la responsabilité de leurs parents, après un long travail de préparation et dans un cadre sécurisé.

TROIS JEUNES MAJEURES AUX COMMANDES

Trois jeunes majeures - Maëlyss, Nina et Sarah - se sont investies comme référentes du séjour. Elles ont notamment rédigé un document de référence pour guider le travail collectif pour définir clairement le cadre (règles de vie, documents administratifs...). Maëlyss, trésorière et responsable de la Section libre au sein de L'Abcd'R, a également mis ses compétences d'animatrice au service du groupe. Elle a assuré la préparation administrative (transport, hébergement, assurances, autorisations, réservations des activités...), la communication avec les comités de jumelage, notamment Joël Diederich, agent des relations publiques de la commune de Frisange et le suivi du groupe pendant le voyage.

UNE SEMAINE RYTHMÉE ENTRE VISITES ET DÉCOUVERTES

Le groupe a voyagé en Flixbus jusqu'au Luxembourg. Logés en auberge de jeunesse à Remerschen, ils ont suivi le programme qu'ils avaient concocté : visites de la ville et du parlement européen, découverte de musées et de châteaux, escape game, accrobranche, zoo, promenades et moments de détente.

Les transports en commun et bus communaux mis à disposition leur ont permis de circuler en toute autonomie.

Un moment fort du séjour a été l'accueil chaleureux par la commune de Frisange : rencontre avec le bourgmestre, Monsieur Beissel, repas convivial à Aspelt et échanges avec des jeunes scouts luxembourgeoises, Cassandra, Léna et Mia.

UNE EXPÉRIENCE MARQUANTE

Au-delà des activités, ce voyage a été une véritable expérience de vie collective et d'apprentissage : répartition des tâches, gestion des imprévus, respect des règles de vie et découverte d'une nouvelle culture, une nouvelle langue et surtout des paysages somptueux. Les jeunes témoignent d'une forte cohésion de groupe, d'un enrichissement personnel et de souvenirs inoubliables, d'autant plus qu'ils ne se connaissaient pas tous !

UN GRAND MERCI

Nous tenons à remercier chaleureusement les comités de jumelage de Saint-Julien-de-Coppel et de Frisange, en particulier Mme Debost, M. Beissel, Joël Diederich, ainsi que Laëtitia de Billom Communauté pour leur confiance et leur aide précieuse.

Merci de nous avoir permis de vivre ce voyage incroyable duquel on gardera de merveilleux souvenirs. Les Luxembourgeois sont adorables, très accueillants et disponibles. Grâce à eux, nous avons pu trouver une solution à toutes nos interrogations et nos imprévus.

Voilà nous sommes fiers de cette aventure, de ce qui a été réalisé et nous savons que cela a été une sacrée opportunité de pouvoir y participer.

Nous serions tous très contents de le refaire si cela nous était permis avec encore plus de jeunes et encore plus de choses à découvrir au Luxembourg.

Angèle, Léna, Maëlyss, Nina, Noémie, Sarah, Malone et Yanis



Visite du Château médiéval de Vianden : on a été impressionnés par la qualité de rénovation qui mêle tradition et modernité.



Repas avec les jeunes scouts au T'SCHEIER Bar Restaurant Lounge que la mairie a privatisé pour nous.



Visite du Musée d'Art Moderne Grand Duc Jean à Luxembourg, avec des œuvres d'artistes bien perchés ! On a bien rigolé.



Europa Expérience autour du Parlement. Une visite ludique pour mieux connaître l'histoire de l'Europe.



Matinée Escape game en deux groupes : un sur le thème du Seigneur des anneaux, l'autre sur La Casa del Papel : c'était énorme !

✓ Les Casques Coppellois

Le 23 mars dernier, date de la première sortie commune moto-mob, 45 casqués étaient présents pour cette magnifique journée en direction de La Chapelle-Agnon.

La météo venteuse était à notre rendez-vous du **19 avril 2025** pour notre 6^{ème} Occas'Bécanes. Mais cela n'a pas découragé les exposants et nos visiteurs toujours aussi fidèles et satisfaits des services proposés : snack, buvette, restauration. À l'honneur de cette journée, les motos des années 70-80, la cour d'école est devenue le lieu de spectacle pour les amoureux des side-cars et de motos de compétition. La prochaine manifestation Occas'Bécanes se déroulera dans deux ans et nous aurons toujours à cœur, avec un enthousiasme débordant, de satisfaire nos visiteurs.

Le week-end de l'Ascension fut l'occasion pour 27 motards de s'évader à Saint-Martial : logement en chalet, site très paisible, temps magnifique. Ils ont pu découvrir : le Lac Bleu, le Mont Gerbier de Jonc, la source de la Loire, la ville de Tournon sur Rhône, le Château de Mirabel. Quatre jours de routes sinueuses et cabossées qui laissent à chacun un excellent souvenir. Merci Jeannot.

Le 14 juin, les motos découvraient la Toscane Auvergnate et les mobs s'aventuraient sur un parcours les conduisant jusqu'à Sainte-Marguerite. La chaleur était au rendez-vous. Le soir, retrouvailles autour d'une (ou plusieurs) boisson fraîche pour partager le repas et se résumer nos journées respectives.



Les motards au grand cœur ont répondu présents, **le 22 juin**, lors du Jumbo organisé par l'Association Tous Pour un Sourire : donner le sourire à un enfant en dehors de l'hôpital.

Notre planning 2025 n'est pas achevé :

Du 4 au 8 septembre, quelques Casqués se rendront à Barcelone pour le GP (une expérience inoubliable pour les amateurs),

14 septembre : sortie moto-mob et pour clore la journée barbecue du Club du 3 au 5 octobre : découverte du Massif du Pilat.

Félicitations à nos jeunes mariés des Casques Coppellois : Maxime et Charlésia unis pour le meilleur le 28 juin. Beaucoup de bonheur à ce jeune couple.

Pour toute information sur le Club, vous pouvez adresser un mail à : lescasquescoppellois63@gmail.com

✓ Scrabble

Nous pouvons noter une présence assidue des adhérents au nombre de 17.

Les séances ont repris le lundi 1^{er} septembre à la salle Priestley à Contournat à partir de 14h. Elles durent environ 2h à 2h30.

Actuellement nous n'acceptons pas de nouveaux adhérents, compte tenu d'un suivi des parties qui demande un investissement important de notre président.

Bonne reprise.

Liliane AVIT

✓ Les Papys Pétanqueurs (LPPTC)



Avant d'évoquer la vie de notre association des Papys Pétanqueurs (LPPTC) nous avons une pensée émue pour Alain Rigaud qui nous a quitté en ce début d'année. Il laisse un grand vide au sein de notre conseil d'administration (CA) et au-delà, tant il s'impliquait dans la vie associative.

Lors de son assemblée générale, le club s'était engagé à contribuer à réduire son impact sur la nature. Nous organisons donc nos concours, en veillant à limiter les nuisances pour la planète. Cela a commencé par un désherbage des terrains à l'ancienne par voie mécanique et binettes, suivi d'une attention particulière pour le service à la buvette dans des verres et gobelets recyclables et des déplacements en covoiturage. Le plus notable, très apprécié de tous les participants, a été la remise aux dix premières doublettes de lots constitués de produits locaux tels que Saint-Nectaire, charcuteries régionales...

Nos résultats aux challenges des Volcans et des Copains d'abord sont en ligne avec nos objectifs et nous comptons bien figurer comme l'année dernière en haut des tableaux en fin de saison.

Une vingtaine d'adhérents a vécu un agréable séjour (voir photo) lors d'un festival de pétanque qui s'est déroulé à Blanès (Espagne). Nous proposerons de renouveler l'expérience en 2026.

Notre séjour détente se déroulera à la fin de l'été au bord du lac de Pareloup en Aveyron. Au programme détente, pétanque loisir, dégustation de produits locaux et visite de la région.

Enfin, le traditionnel repas des adhérents se déroulera en septembre à Echandelys.

Nous tenons à remercier la mairie qui nous accompagne dans notre vie associative. Nous avons sollicité les services techniques pour la construction d'un local de rangement qui devrait voir le jour prochainement.

Pour rappel vous pouvez nous retrouver sur le site du club : petanquesaintjuliendecoppel.sportsregions.fr.



✓ La sophrologie continue à Contournat !

Depuis octobre 2023, un groupe de sophrologie se réunit chaque semaine à la salle Priestley. Cette année encore, 10 participantes ont profité de ce rendez-vous pour se détendre, respirer, relâcher les tensions... et partager un moment chaleureux dans une ambiance bienveillante.

La sophrologie permet de mieux gérer le stress, d'améliorer la qualité du sommeil et de renforcer le bien-être au quotidien. Une bulle de calme et d'énergie, à s'offrir en toute simplicité !

Les exercices se pratiquent en position assise ou debout, sans tenue particulière ni prérequis. La pratique est accessible à toutes et à tous.

Reprise des séances le lundi 15 septembre à 17h.

Séance d'essai gratuite - Venez découvrir !



Renseignements auprès d'Aline Beaudonnat,
sophrologue : 06 71 92 36 76

✓ Télédome en fête

Lundi 14 juillet 2025, 90 personnes se sont réunies pour notre repas champêtre avec au menu jambon à la broche.

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Après le repas, une initiation tir à l'arc a été proposée par l'archerie itinérante de Loulou.

Merci aux bénévoles et aux participants.



L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 10 octobre 2025 à 20h** (en attente de salle).

Nous vous donnons rendez-vous les 5 et 6 décembre 2025 pour le traditionnel Téléthon.

**Vous souhaitez nous rejoindre
en tant que bénévoles,
proposer une activité pour le téléthon,
contactez-nous : teledome63@gmail.com
Dominique 06 84 94 46 59
ou Valérie 06 64 37 49 84**

✓ Vide-grenier de Contournat

Le dimanche 6 avril a eu lieu, sur la place des Marronniers le vide-grenier de Contournat. Plus de 120 exposants sont venus pour vendre leurs surplus de greniers et autres remises.

La journée s'est déroulée sous un grand soleil, ce qui a permis à de nombreux badauds de déambuler toute la journée. Merci aux visiteurs venus nombreux.

La tripe, servie par les bénévoles a connu un énorme succès ainsi que la buvette.



Le collectif du vide grenier est très satisfait de la journée et vous donne rendez-vous, pour le premier dimanche du mois d'avril 2026 pour un nouveau vide-grenier, tripes et buvette.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur aide. Ainsi que la mairie.

✓ Yoga Kundalini pour tous

Vous cherchez plus de vitalité, de sérénité et d'équilibre au quotidien ?

Venez partager un moment de détente et d'énergie dans une ambiance simple et conviviale.

Le Yoga Kundalini combine exercices dynamiques, relaxation profonde et méditation, parfois accompagnée de mantras.

Mantra vient de « man » (mental) et « tra » (onde) : un outil puissant pour apaiser l'esprit et élever l'énergie.

Une pratique complète, accessible à tous les âges et tous les niveaux, pour renforcer le corps et calmer le mental avec authenticité et simplicité.

Lundi de 18h15 à 19h30 - Salle Priestley à Contournat.

Tarif 2025-2026 : 170 € + adhésion AMCLS

Avec Mélanie

Venez essayer, la première séance découverte pour 5 € !

Inscription : 06 74 54 35 40
mel.gui@hotmail.fr

✓ Club Viet Vo Dao

Cette année encore le club de Viet Vo Dao de Saint-Julien-de-Coppel a vu ses compétiteurs repartir avec coupes et médailles, Haguet Maxence a remporté pour la deuxième année consécutive la coupe de France, Than Long dans la catégorie junior, Nourrisson Hugo a décroché la deuxième place et Delaitre Christophe la troisième place dans la catégorie senior.



De plus Maxence et Hugo ont bien le grade de ceinture noire premier dan avec les félicitations du jury.

Encore toutes nos félicitations à eux.



Le club de Viet Vo Dao de Saint-Julien-de-Coppel souhaite rendre hommage à M. Kling Gilbert qui nous a quitté le 9 juillet 2025.



Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 06 10 43 95 81

État civil

NAISSANCES

- VILANOVA Emilio né le 29 octobre 2024 de VILANOVA Marty et CARDOSO Elodie
- BOUREMEL Inaya née le 7 novembre 2024 de BOUREMEL Mehdi et PROVENCHERE Mélissa
- GAUCHER Alba, Rose née le 20 décembre 2024 de GAUCHER Manon
- CAUQUIL Alba née le 28 décembre 2024 de CAUQUIL Mathis et LASTIOLAS Agathe
- ARNAUD Jade, Andréane, Alice Christiane née le 3 août 2025 de ARNAUD Théo et VILANOVA Charlye

PACS

- ZEFERINO Geovanni et SPATOLA Audrey, le 22 mai 2025
- DE SOUSA Fabien et SEGERS Amandine, le 31 juillet 2025

MARIAGES

- BRUGNE Arthur, Jacques, Pierre et DUBOIS Océane, Odile, Marine, le 19 octobre 2024
- MARTIN Cédric et COUSSANTIEN Flora, le 10 mai 2025
- BRASSEUR Maxime et BRAGUIER Charlésia, le 28 mai 2025
- FOURNET-FAYARD Adrien et CHEVALERIAS Sandrine, le 8 août 2025

DÉCÈS

- BONNET Léa, le 15 décembre 2024
- GABIN Marie-Claire, Marguerite née BRU, le 10 février 2025
- PIALOUX André, Julien, le 2 avril 2025
- SARREY Laurent, le 22 mai 2025
- ROY Jean-Louis, Guy, le 8 juillet 2025
- BOYER Roger, Louis, René, le 11 juillet 2025
- VALLAUDE Lucette, le 13 février 2025
- SERRE Didier, Marcel, Louis, le 12 janvier 2025
- MOULY Monique Anne Marie Nathalie, le 26 juin 2025

✓ Calendrier des manifestations 2025

OCT.	JEUDI 9	PATCHWORK LA JOURNÉE COUTURE - Salle des Fêtes
	MARDI 11	CÉRÉMONIE - 11h
NOV.	MARDI 18	CONFÉRENCE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE à partir de 17h - Salle des Fêtes
	SAMEDI 22	REPAS CASQUES - Salle des Fêtes
DÉC.	VENDREDI 5 au DIMANCHE 7	TÉLÉTHON - Salle des Fêtes et Maison des Associations
	MARDI 16	PRECOCIA - 14h à 16h - Salle des mariages
	MARDI 16	CÉRÉMONIE (commémoration de la rafle du 16 décembre 1944) Maison des associations
	SAMEDI 20	FOOT REPAS SOIR - Maison des Associations
15 ET 22 MARS 2026 ÉLECTIONS MUNICIPALES Salle des Fêtes et Maison des Associations		

Accueil Mairie/Agence postale

Lundi 16h/19h • Mardi 13h/16h • Mercredi 9h/12h

Jeudi 16h/19h • Vendredi 9h/12h

Permanence des élus : jeudi 16h/19h

04 73 68 42 81 • mairie@saintjuliendecoppel.fr

www.saintjuliendecoppel.fr